
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE HISCOCK-LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2006)

161

ALLEMAGNE

15 février 2006. **Cour constitutionnelle.** La Cour de Karlsruhe rejette les dispositions d'une loi autorisant l'armée à abattre un avion civil aux mains de terroristes pour épargner d'autres vies humaines. Pour les juges, cela est contraire à la dignité humaine (1BVR 357/05).

10 mars 2006. **Fédéralisme ; Loi fondamentale.** Après trois années de débats et deux tentatives manquées de compromis entre CDU et SPD, le Parlement fédéral examine en première lecture la révision la plus importante du fédéralisme depuis 1949.

Le projet comporte 21 nouveaux textes de loi et 25 modifications de la Loi fondamentale. Il vise à une redéfinition de la répartition des pouvoirs entre Bund et Länder.

Devant les blocages intervenus, bien souvent du fait des mécanismes du bicaméralisme, la réforme veut accorder plus de pouvoirs au Bundestag en réduisant

le nombre de lois nécessitant l'accord du Bundesrat. Cela ne concernerait plus que 40 % des lois. Il est vrai que le taux des lois fédératives est passé de 10 à 60 % depuis 1949. En échange, les Länder voient leur compétence accrue notamment en matière d'éducation, d'environnement ou bien en ce qui concerne les traitements des fonctionnaires qui seraient payés différemment selon les Länder.

26 mars 2006. **Élections régionales.** La CDU bénéficie de l'effet Angela Merkel en emportant les élections en Bade-Wurtemberg et en Saxe-Anhalt, mais le SPD maintient ses positions en Rhénanie-Palatinat. Ce sont en fait les gouvernements sortants qui sont reconduits. Si cette évolution est nette dans les Länder de l'Ouest, ce n'est pas le cas en Saxe-Anhalt où le Parti de la gauche obtient son meilleur résultat depuis la chute du Mur.

En Bade-Wurtemberg, la CDU menée par le ministre-président Günther Oettinger, au pouvoir depuis le 21 avril 2005

* Université de Poitiers – FRE 2791 CECOJI.

à la tête d'une coalition CDU/FDP, obtient 44,2 % des suffrages et 69 des 139 sièges, frisant la majorité absolue des élus, contre 25,2 % au SPD (38 élus) qui recule fortement, 11,7 % aux Verts (17 élus) qui résistent très bien, 10,7 % au FDP (15 élus) et 2,1 % (0 élu) à la WASG. La participation a été de 53,4 %.

En Rhénanie-Palatinat, le SPD l'emporte avec 45,6 % des voix et 53 élus sur 101 sièges – la personnalité de Kurt Beck, ministre-président au pouvoir depuis le 26 octobre 1994 et dirigeant une coalition SPD/FDP ayant joué un grand rôle –, atteignant la majorité absolue, la CDU n'obtenant que 32,8 % des voix avec 38 élus, le FDP 8 % des suffrages et 10 sièges, les Verts avec 4,6 % et la WASG, formée de dissidents du SPD, avec 2,5 % n'ayant aucun élu. Pour les Verts c'est un échec sérieux puisqu'ils disparaissent du Landtag. La participation a été de 58,2 %.

Dans les deux Länder de l'Ouest, l'échec est patent pour la WASG qui n'obtient aucun député.

En Saxe-Anhalt, la CDU recueille 36,2 % des voix et 40 des 97 sièges, devançant le Parti de la gauche qui obtient 24,1 % et 26 élus, le SPD qui recueille 21,4 % et 24 élus, le FDP qui a 6,7 % et 7 élus. Les Verts, avec 3,6 %, n'ont aucun élu. La participation a été de 44,4 %.

ARGENTINE

7 mars 2006. **Buenos Aires.** Anibal Ibarra, centre gauche, maire de Buenos Aires, allié du président Kirchner, est destitué pour sa responsabilité dans l'incendie d'une discothèque qui a fait 194 morts le 30 décembre 2004; c'est son adjoint, Jorge Telerman, qui terminera son mandat.

AUTRICHE

6-13 mars 2006. **Initiative populaire.** Le FPÖ, extrême droite rivale de Jörg Haider et dirigée par Heinz-Christian Strache, lance une campagne de signatures pour demander un référendum contre l'Union européenne, contre l'adhésion de la Turquie et contre l'immigration musulmane. Chaque citoyen peut signer cette *Volksbegehren*. Si elle recueille 100 000 signatures sur 6 millions d'électeurs, cela obligera le Parlement à en débattre mais cela n'entraînera pas automatiquement de référendum.

La pétition « Autriche, reste libre ! » recueille 258 281 signatures, soit 4,28 % de l'électorat. Par comparaison la pétition contre les transformations génétiques a reçu 1 226 000 signatures.

Cela intervient dans un contexte d'effondrement de l'extrême droite. Après la scission provoquée par Jörg Haider lui-même qui a fondé en avril 2005 l'Alliance pour l'avenir de l'Autriche (BZÖ) qui compte 12 députés, ce qui reste du parti libéral FPÖ, dirigé par Heinz-Christian Strache n'a plus que 2 députés après que 3 autres l'ont quitté pour s'être vu reprocher de voter en faveur des textes gouvernementaux.

BELARUS

19 mars 2006. **Élection présidentielle.** Afin de prendre de court l'opposition, et de rendre plus difficile la candidature d'Alexandre Milinkevitch, le président Alexandre Loukachenko, 51 ans, au pouvoir depuis 1994, avance la date des élections prévues initialement au printemps. Il est à nouveau candidat, une révision constitutionnelle adoptée par référendum le 17 octobre 2004 rendant cela possible.

Alexandre Milinkevitch, professeur de physique, 58 ans, est candidat de l'opposition démocratique unifiée.

Alexandre Loukachenko l'emporte avec 87,5 % des suffrages contre 6,5 % à Alexandre Milinkevitch. L'opposition tente de faire annuler l'élection par des manifestations vite interdites et réprimées par le pouvoir. Elle dresse une quinzaine de tentes sur la place d'Octobre à Minsk. Le pouvoir arrête les opposants, notamment Alexandre Kozouline. Près de 400 manifestants sont condamnés immédiatement.

L'Union européenne menace Minsk de nouvelles sanctions.

BRÉSIL

27 et 31 mars 2006. **Gouvernement.** Un remaniement ministériel entraîne la démission d'Antonio Palocci ministre

des Finances auquel succède Guido Mantega. Antonio Palocci était éclaboussé par le scandale du financement occulte du Parti des travailleurs, formation du président Lula. Après José Dirceu, ex-bras droit du président, c'est le second ministre conduit à la démission. D'autre part, le 31 mars, Waldir Pires est nommé ministre de la Défense pour remplacer José Alencar qui cependant reste vice-président.

Le 29 mars est rendu public le rapport de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur les irrégularités commises par le PT. Il est accablant pour le Parti des travailleurs, mais exempte le président Lula de toute responsabilité.

163

CANADA

23 janvier 2005. **Élections législatives.** Les conservateurs, avec à leur tête le

Élections législatives au Canada

Inscrits	22 812 683
Suffrages exprimés	14 815 680 (64,9%)

	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti conservateur	5 370 903	36,3 (+6,7)	124 (+25)
Parti libéral	4 477 217	30,2 (-6,5)	103 (-32)
Bloc québécois	1 552 043	10,5 (-1,9)	51 (-3)
Nouveau Parti démocratique	2 590 808	17,5 (+1,8)	29 (+10)
Indépendant	77 438	0,5	1
Parti vert	665 940	4,5 (+0,2)	
Héritage chrétien	28 279	0,2 (-0,1)	
Parti progressiste canadien	14 446	0,1 (=)	
Parti marxiste-léniniste	9 289	0,1 (=)	
Parti marijuana	9 575	0,1 (-0,1)	
Autres	20 042	0,1	

jeune économiste Stephen Harper, anglophone de 46 ans, député de Calgary (Alberta), ont remporté les élections législatives du 23 janvier 2006 face aux libéraux du Premier ministre Paul Martin, 68 ans, en fonction depuis le 12 décembre 2003 et ce, de façon inattendue et après treize années d'interruption de pouvoir. Néanmoins, ils ne disposent que d'une majorité relative au Parlement et leur gouvernement ne pourra être que minoritaire. Le parti conservateur obtient 124 députés soit 25 de plus qu'en 2004 et 36,7 % des suffrages, les libéraux 123 élus avec 30,3 % des voix, le Parti québécois 51 députés, le Nouveau Parti démocratique 29 sièges, et il y a un indépendant.

Alors que Paul Martin pouvait se targuer d'un bilan économique extrêmement positif et que les sondages l'annonçaient vainqueur jusqu'au tout dernier moment, il a perdu les élections à cause d'une sombre affaire de pots-de-vin et de détournement de fonds inavoués destinés à faire en sorte que le Québec ne sorte pas de la Fédération canadienne.

Stephen Harper devient le 22^e Premier ministre le 6 février. Premier non québécois à diriger le pays depuis 1979, il n'a jamais été ministre. Il nomme les 26 ministres de son cabinet dont 5 sont originaires du Québec. David Emerson, ministre du cabinet libéral sortant est ministre du Commerce international.

CHILI

13 ou 15 janvier 2006. **Pinochet**. Assigné à résidence depuis le 23 novembre 2005 en raison de son inculpation dans le cadre de l'enquête sur le massacre de 119 opposants en 1975 et pour fraude fiscale, le général Pinochet est libéré contre une caution de 10 millions de pesos (18 000 \$).

L'ancien dictateur ainsi que quinze autres Chiliens dont le général Contreras, ancien chef de la police politique, la Dina, pourraient être jugés par la cour d'assises de Paris par contumace pour les arrestations de quatre Français ou Franco-Chiliens (Georges Klein, conseiller au cabinet du président Allende, le Père Étienne Pesle et deux membres du mouvement de la gauche révolutionnaire Alphonse René Chanfreau et Jean-Yves Claudet). Le parquet a requis le renvoi devant la cour d'assises de Paris.

Le 20 janvier, il est privé de son immunité dans un dossier sur des tortures d'opposants entre 1973 et 1978 à la Villa Grimaldi, centre clandestin où fut emprisonnée la présidente Michelle Bachelet.

Le 23 janvier, le juge Carlos Cerda inculpe l'épouse et quatre des cinq enfants de l'ancien dictateur pour fraude fiscale dans l'affaire des comptes secrets.

Lucia, la fille aînée, 64 ans, qui avait fui le Chili, est interpellée à l'aéroport de Washington. Détendue pendant 48 heures, elle repart pour Buenos Aires puis Santiago où elle est arrêtée après cette cavale de six jours. À Santiago sa mère et ses trois enfants sont libérés sous caution le 24 janvier (*La Croix*, 13, 26, 30 janvier 2006; *Le Figaro*, 12 janvier 2006; *Libération*, 18, 24, 26, 30 janvier 2006; *Le Monde*, 18, 22-23, 25 janvier 2006).

11 décembre 2005 et 15 janvier 2006. **Élection présidentielle**. Candidate de la Concertation démocratique, coalition de centre gauche, Michelle Bachelet, ancienne ministre de la Défense, 55 ans, arrive en tête à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, obtenant 45,96 % des voix, résultat inférieur au total des deux candidats de droite qui obtiennent 48,68 % des voix, soit 25,48 % pour

*Élection présidentielle chilienne**Premier tour*

Inscrits	8 220 897
Votants	7 207 278 (88,57 %)
Blancs	84 752
Nuls	180 485
Suffrages exprimés	6 942 041

	<i>voix</i>	%
Michelle Bachelet Jeria (PS/CPD)	3 190 691	45,96
Sebastián Piñera Echenique (RN)	1 763 964	25,41
Joaquín Lavín Infante (UDI)	1 612 608	23,23
Tomás Hirsch Goldschmidt (PH/JPM)	375 048	5,40

165

Second tour

Inscrits	8 220 897
Votants	7 162 345 (87,12 %)
Blancs	47 960
Nuls	154 972
Suffrages exprimés	6 959 413

Michelle Bachelet Jeria	3 723 019	53,49
Sebastián Piñera Echenique	3 236 394	46,50

Sebastián Piñera et 23,2 % pour Joaquín Lavín.

Michelle Bachelet l'emporte nettement au second tour avec 53,4 % des voix contre 46,5 % à Sebastián Piñera. Elle s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur également socialiste, très populaire, qui constitutionnellement ne pouvait se représenter. Elle est la première femme en Amérique du Sud à accéder à la tête d'un État par la voie des urnes (ce qui n'avait pas été le cas d'Isabelle Peron en Argentine en 1974). Mère de trois enfants nés de deux pères

différents dans un pays qui n'a légalisé le divorce qu'en 2004, elle entend mener le combat sur le terrain social. La victoire de la fille du général d'aviation Alberto Bachelet Martínez, mort torturé par ses pairs peu après le coup d'État de 1973, est riche de symbole dans le Chili de l'après-Pinochet.

C'est aussi la confirmation du basculement à gauche de l'Amérique latine après le Brésil, l'Argentine, le Venezuela, l'Uruguay et la Bolivie.

Michelle Bachelet instaure la parité au sein du gouvernement. C'est une femme,

Vivianne Blanlot qui devient ministre de la Défense.

CORÉE DU SUD

14 et 24 mars 2006. **Premier ministre.** Après la démission du Premier ministre Lee Hae Chan, 54 ans, en fonction depuis le 30 juin 2004 (Parti Uri), le 14 mars, éclaboussé par des accusations de corruption en raison d'une partie de golf que lui auraient offerte des hommes d'affaires en échange d'un soutien, Han Duck Soo, 57 ans, assure l'intérim avant que, le 24, ne soit nommée pour la première fois une femme à ce poste, Han Myung Sook, avocate féministe.

166

ÉTATS-UNIS

Janvier 2006. **Chambre des Représentants; majorité républicaine.** Tom DeLay, chef de la majorité républicaine à la Chambre des Représentants, allié important du président Bush, renonce à son poste après avoir été inculpé dans une affaire de financement électoral au Texas et de blanchiment d'argent. S'il a été lavé du premier chef d'inculpation, le second a été maintenu.

Janvier 2006. **Cour suprême.** Les auditions du juge Samuel Anthony Alito Jr. devant le Sénat commencent le 9 janvier. Samuel Alito, 55 ans, est un juge conservateur qui a travaillé au service juridique de la Maison-Blanche avec le président Reagan. Il est surnommé « Scalito » par référence au juge Scalia, l'un des juges les plus conservateurs de la Cour suprême.

Partisan de la peine de mort, il est hostile à l'avortement et s'était prononcé dans le passé pour la nécessité de revenir sur l'arrêt *Roe vs Wade* qui affirme

que les lois contre l'avortement sont en violation du IX^e amendement de la Constitution permettant de garantir le droit au respect de la vie privée. Le 31 janvier, le Sénat confirme la nomination par 58 voix contre 31.

11 janvier 2006. **Guantanamo.** Amnesty International, qui n'a pu avoir accès aux détenus, publie un rapport accablant. Le 23 janvier, un juge fédéral ordonne au gouvernement de révéler les identités des détenus de la base, suite à une requête de l'Associated Press. Le Pentagone a jusqu'au 3 mars pour s'exécuter. Le 3 mars, 317 des noms des 500 détenus sont révélés.

17 janvier 2006. **Cour suprême; euthanasie.** La Cour suprême confirme, par 6 voix contre 3, la validité de la loi de l'Oregon autorisant le suicide médicalement assisté dans l'Oregon alors que l'administration Bush souhaitait que les médecins puissent être sanctionnés. La Cour a estimé que la loi de l'Oregon de 1997 l'emportait sur le contrôle fédéral des médecins. Cependant il ne s'agit pas pour autant d'une reconnaissance du droit de mourir par la Cour suprême. L'Oregon est le seul État à posséder une telle loi.

Cette décision est un camouflet pour l'ancien ministre de la justice John Ashcroft car la Cour a estimé que le ministre avait abusé de son autorité en essayant de bloquer la loi. Le nouveau Chief Justice, John Roberts Jr., a voté avec la minorité (*Gonzales, Attorney General et al. vs Oregon et al.*, n° 04-623).

1^{er} février 2006. **Patriot Act.** La Chambre des Représentants reconduit à main levée pour cinq semaines – jus-

qu'au 10 mars – la loi antiterroriste Patriot Act. La dernière vidéo d'Ousama Ben Laden a été un argument utilisé. La loi permet aux agents du FBI de consulter les fichiers des bibliothèques, des dossiers médicaux ou scolaires.

Le texte reconduisant les mesures est définitivement adopté le 7 mars par les Représentants par 280 voix contre 138 après avoir été adopté par le Sénat. La loi est signée le 9 mars.

28 mars 2006. **Maison-Blanche.** La démission du secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card, 59 ans, en fonction depuis le début du mandat du président George W. Bush, le 20 janvier 2001, est annoncée. Il est remplacé par Joshua Bolten, directeur des Affaires budgétaires. Il s'agit de donner un second souffle à l'équipe présidentielle. Andrew Card, très proche du clan Bush, avait été secrétaire aux transports de George Bush père.

FINLANDE

15 et 29 janvier 2006. **Élection présidentielle.** Tarja Halonen, présidente sortante, 62 ans, juriste, en fonction depuis le 1^{er} mars 2000, est l'une des 6 femmes chef d'État dans le monde. Ancienne mère célibataire qui a vécu en concubinage jusqu'à son élection, elle est issue d'un milieu modeste et appréciée pour sa simplicité.

Tarja Halonen, soutenue par le parti social-démocrate et l'Alliance de gauche (extrême gauche) manque l'élection dès le premier tour que pouvaient lui laisser espérer certains sondages. Elle n'obtient que 46,4 % des suffrages, même si elle améliore son résultat de 6 points par rapport à 2000 au second tour, elle affronte le candidat conservateur Sauli

Niinistö qui a obtenu 23,8 % des voix. Le grand perdant est le Premier ministre Matti Vanhanen, centriste, qui ne recueille que 18,9 % des suffrages. Heidi Hautala, Ligue verte ne recueille que 3,5 %. La participation a été de 77,2 %

La présidente est réélue de justesse avec 51,8 % des voix contre 48,2 % à Sauli Niinistö, un résultat identique à celui de 2000.

GRANDE-BRETAGNE

7 janvier et 2 mars 2006. **Parti libéral.** En raison d'un problème d'alcoolisme, le leader des libéraux-démocrates, Charles Kennedy, 47 ans, en fonction depuis le 9 août 1999, fait l'objet de pressions. Il remet son mandat en jeu, appelant à une élection en espérant le soutien des militants. Le lendemain, la moitié des 23 membres de son cabinet fantôme lui retirent son soutien. Il démissionne. Cela n'est pas sans lien avec la percée dans l'opinion, depuis son élection, du nouveau leader conservateur, David Cameron.

C'est la plus grave crise du parti depuis la chute de Jeremy Thorpe en 1979 dans des conditions beaucoup plus sulfureuses.

Le 2 mars, les 70 000 membres du Parti désignent à leur tête Sir Menzies Campbell (« Ming »), 51 ans, député depuis 1983, député européen, moderniste, ancien athlète détenteur du record de Grande-Bretagne du 100 mètres.

6 février 2006. **Prérogatives royales.** Le leader des conservateurs, David Cameron, a lancé l'idée de réduire les prérogatives royales qui permettent en fait au Premier ministre de prendre des décisions politiques importantes en lieu et place du souverain et nonobstant l'accord du Parlement. Sont visés par cette

déclaration du chef des conservateurs, formulée le 6 février 2006 au siège du parti, Victoria Street, le pouvoir de déclarer la guerre et d'envoyer des troupes à l'étranger, la signature des accords internationaux, la faculté de nomination et de remise d'honneurs ainsi que les modifications touchant à la composition gouvernementale. Cette initiative qui enchante les pétitionnaires de *Charter 88* et les signataires de la proposition de loi tendant à limiter ces prérogatives royales, souhaite dénoncer la présidentialisation du système orchestrée par Tony Blair et proposer une revalorisation des pouvoirs du Parlement dans ces quatre domaines au moins. Elle veut aussi devancer une initiative électorale du successeur présumé de Tony Blair, Gordon Brown.

168

15 mars 2006. **Enseignement.** Tony Blair fait face à une forte rébellion de députés travaillistes sur le projet de loi sur l'autonomie des écoles publiques. Ceux-ci craignent une « privatisation rampante ». La loi est adoptée le 15 mars grâce au soutien des conservateurs, par 458 voix contre 115 dont 52 travaillistes. 25 députés ont déserté le vote. Le projet doit maintenant être soumis en commission avant son approbation finale.

Mars 2006. **Parti travailliste; financement des partis.** À l'insu du trésorier du parti, le Labour aurait bénéficié de 10 millions de £ pour sa campagne de mai 2005. Cet argent n'a pas à être déclaré et provenait de prêteurs auxquels des décorations auraient été promises.

L'affaire éclate lorsque la commission chargée de valider les nominations à la Chambre des Lords rejette les noms de trois hommes d'affaires qui se révèlent avoir prêté plusieurs millions de £ lors de la campagne. Or si les prêts n'ont pas

à être déclarés, les prêteurs « oublient » souvent d'en demander le remboursement.

Et il est troublant de constater que sur 23 personnalités ayant donné plus de 100 000 £ au Labour, 17 sont devenus Lords ou ont été anoblis !

Le ministre de la Justice, Lord Falconer, propose d'obliger les partis à déclarer les prêts.

HAÏTI

7 février 2006. **Élections présidentielle et législatives.** 34 candidats sont en lice, dont une femme. Le 10 octobre, le Premier ministre, Gérard Latortue, a annoncé la tenue des élections.

Le 9 décembre, 24 heures après que le tribunal a validé la candidature de Dumarsais Siméus, riche homme d'affaires haïtiano-américain, à l'élection présidentielle, le gouvernement révoque 5 des 10 juges de la Cour de cassation. Le Conseil électoral avait refusé sa candidature car la Constitution haïtienne ne reconnaît pas la double nationalité.

Le 30 décembre, les élections prévues le 6 janvier sont reportées pour la quatrième fois, en raison de problèmes d'organisation et aussi de sécurité.

Le 3 janvier, Dany Toussaint, candidat, est arrêté pour détention illégale d'armes par des Casques bleus chiliens et placé en garde à vue.

Une vague d'enlèvements est imputée à « certains candidats »... pour financer leur campagne.

Le 25 janvier, ce sont trois Français, dont une religieuse de 84 ans, qui sont enlevés puis libérés sans rançon grâce à la médiation d'un évêque haïtien. En dix mois, Haïti a connu plus de 1 900 enlèvements.

Au premier tour, René Préal arrive en tête avec 48,76 %, devançant très largement l'ancien président Leslie Manigat, 75 ans, avec 11,83 %, suivi de l'industriel Charles Henri Baker, 50 ans, avec 7,93 %.

René Préal revendique cependant la victoire dès le premier tour.

Le gouvernement annonce le 15 février la création d'une commission d'enquête sur les allégations de fraudes. Le lendemain René Préal est déclaré élu avec 51,5 % des voix, les 85 000 bulletins blancs n'entrant pas en compte dans le calcul... Il devance Leslie Manigat qui a 12 % et Charles Henri Baker avec 8 %

La victoire de René Préal pourrait entraîner le retour de Jean-Bertrand Aristide, en exil en Afrique du Sud.

Il y avait en même temps des élections parlementaires. 1 300 candidats se présentent pour les 130 sièges.

La participation est très forte.

Le second tour des élections législatives prévu le 19 mars est reporté de plusieurs semaines.

INDE

23 mars 2006. **Parti du Congrès.** Sonia Gandhi, présidente du parti du Congrès, démissionne de son siège de député après des allégations selon lesquelles elle n'a pas respecté le règlement du Parlement en conservant d'autres emplois publics. Elle démissionne également de la présidence du Conseil national consultatif. Elle annonce qu'elle se présentera à nouveau à la députation lors du scrutin partiel qui doit suivre sa démission.

IRAK

20 janvier 2006. **Élections législatives.** Les résultats des élections législatives du

15 décembre sont publiés le 20 janvier avec retard, la Mission internationale d'experts reportant ses conclusions qui devaient être déposées le 15 janvier.

La Commission électorale a annoncé avoir annulé moins de 1 % des bulletins.

La coalition islamiste chiite, Alliance irakienne unifiée (partisans de l'imam radical Moqtada Al-Sadr, Parti Al-Daawa, parti du Premier ministre sortant Ibrahim Al-Jafaari, Conseil suprême de la révolution islamiste en Irak [Asri]), arrive largement en tête avec 128 des 275 sièges mais n'obtient pas la majorité absolue comme auparavant.

Les deux grands partis kurdes (Parti démocratique du Kurdistan de Massoud Barzani et Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani) n'obtiennent que 53 élus contre 75 auparavant, avec 21,6 % des voix. Mais les grands perdants sont les sunnites qui avaient boycotté les élections de 2005. Le Front irakien de la concorde et le Front pour le dialogue national obtiennent respectivement 44 et 11 sièges. La liste de l'ancien Premier ministre intérimaire du chiite laïc Iyad Allaoui subit un échec passant de 40 à 25 députés et n'obtient qu'à peine 8 % des voix contre 13,8 % en janvier 2005. Avec 0,5 % des voix, l'ancien favori des néo-conservateurs américains, Ahmed Chalabi, connaît une défaite sans appel.

ISRAËL

3 janvier 2006. **Gouvernement.** Le leader du Likoud, Benyamin Netanyahou, annonce que les quatre ministres du Likoud quitteront le gouvernement le 8 janvier. Ces ministres (Sylvan Shalom, Affaires étrangères; Israël Katz, Agriculture, Limor Livnat, Éducation; Dany Naveh, Santé) s'étaient pourtant prononcés contre un départ du gouver-

Élections législatives israéliennes

Inscrits	5 014 622
Votants	3 186 739 (63,6 %)
Nuls	49 675
Suffrages exprimés	3 137 064
Seuil électoral (2 %)	62 741
Voix par siège	24 620

	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Kadima (nouveau)	690 901	22,02	29
170 Ha-Avoda (travailleuses)	472 366	15,06	19 (-2)
Shas (Parti religieux séfarade)	299 054	9,53	12 (+1)
Likoud (Droite)	281 996	8,98	12 (-15)
Israël Beitenou (Notre Maison Israël)	281 880	8,98	11 (+8)
Union nationale-Parti national religieux	224 083	7,14	9 (-1)
Gil-Gimla'ey Yisrael LaKnesset (Retraités) (nouveau)	185 759	5,92	7
Judaïsme de la Torah unifié	147 091	4,69	6 (+1)
Meretz-Yachad (Gauche)	118 302	3,77	5 (-1)
Ra'am-Ta'al (arabe)	94 786	3,02	4 (+2)
Front démocratique pour la paix et l'égalité	86 092	2,74	3 (=)
Assemblée démocratique nationale	72 066	2,30	3 (=)
Les Verts	47 595	1,52	0 (=)
Feuille verte (pour les drogues douces)	40 353	1,29	0 (=)
Front national juif	24 824	0,79	0 (=)
Tafnit	18 753	0,60	0 (=)
Hetz (La Flèche) (nouveau)	10 113	0,33	0
Shinui	4 675	0,16	0 (-15)
Autres partis	36 375	1,16	0 (=)

nement le 2 janvier. Finalement ils remettent leur démission le 12 janvier.

Le 16 janvier, Ehoud Olmert qui assure l'intérim d'Ariel Sharon, procède à un important remaniement ministériel. Tzipi Livni, fidèle d'Ariel Sharon, devient ministre des Affaires étrangères. Elle est la deuxième femme à occuper cette fonction après Golda Meir.

4 janvier 2006. **Premier ministre.** Victime d'une nouvelle attaque cérébrale après celle du 18 décembre 2005, Ariel Sharon, 78 ans, est opéré en urgence. L'ensemble des pouvoirs est transféré au vice-premier ministre Ehoud Olmert, 60 ans, avocat, député depuis 1973, maire de Jérusalem de 1993 à 2003, qui n'a pas le charisme du Premier ministre. Ehoud Olmert est nommé le 16 janvier chef

intérimaire du nouveau parti centriste, Kadima, lancé par Ariel Sharon qui dirigeait le gouvernement israélien depuis le 7 mars 2001.

Ariel Sharon est réopéré pour la septième fois le 11 février

28 mars 2006. **Élections législatives.** Le parti Kadima, créé par Ariel Sharon et dirigé par le Premier ministre Ehoud Olmert, arrive en tête au terme de ces élections législatives anticipées. Le Likoud, conduit par Benyamin Netanyahou, ancien Premier ministre, connaît une défaite cinglante : il arrive seulement en quatrième position, devancé par les ultra-orthodoxes séfarades du parti Shas, et le parti travailliste d'Amir Peretz qui se maintient.

La participation a été la plus basse (63,2 %) jamais enregistrée en Israël. 15 généraux siégeront au Parlement ainsi que 6 agents secrets. On ne compte que 17 femmes, soit 14 %. 8 élus seulement ont moins de 39 ans.

JAMAÏQUE

30 mars 2006. **Premier ministre.** Suite à la démission de Percival J. Patterson, 70 ans, qui dirigeait le gouvernement depuis le 30 mars 1992, Portia Simpson Miller, présidente du Parti national du peuple, 60 ans, lui succède. Elle est la septième dirigeante de l'île et la première femme.

JAPON

Février 2006. **Empereur.** Le Premier ministre Junichiro Koizumi souhaitait présenter un projet de loi permettant l'accession au trône impérial d'une femme. Il a nommé un comité des «sages» de dix personnalités qui a émis un avis favorable.

La question semblait pressante car le prince héritier Naruhito et son épouse n'ont qu'une fille et il n'y a pas eu d'héritier mâle depuis quarante ans. Ce n'est qu'à l'époque Meiji que les femmes ont été exclues de la succession par le code de la maison impériale et par la loi de la maison impériale promulguée en 1947. La dernière impératrice a régné à la fin du XVIII^e siècle.

Le neveu de l'empereur Hiro Hito, le prince Tomohito, avait jugé impossible l'intronisation d'une femme, ce que son père le prince Takahito, 90 ans, a également affirmé.

L'annonce de la grossesse de la princesse Kiko, épouse du prince Akishino, frère cadet du prince héritier, le 7 février, renforce la position des adversaires de la réforme. Le Premier ministre laisse entendre qu'il pourrait revenir sur son projet.

LIBERIA

16 janvier 2006. **Présidente de la République.** Ellen Johnson Sirleaf, 68 ans, devient présidente de la République succédant à Guy de Bryant, président du gouvernement transitoire national, en fonction depuis le 14 octobre 2003. Elle veut faire de la lutte contre la corruption l'un de ses axes forts. Elle suspend tous les employés du ministère des Finances «en attendant que soient menés à bien des contrôles qui détermineront ceux qui pourront rester».

Mars 2006. **Ex-président.** Des discussions ont lieu entre la présidente libérienne et son collègue nigérian pour permettre une comparution en justice de l'ex-président et chef de guerre, Charles Taylor, réfugié au Nigeria. Il disparaît de sa résidence de Calabar le 28 mars mais

est arrêté le 29 dans l'État de Borno (Nord-Est) et expulsé vers le Liberia. Il est ensuite transféré en Sierra Leone pour y être jugé par le tribunal pénal institué en 2002. Cependant, le TSSL demande aux autorités néerlandaises que le procès se déroule aux Pays-Bas. Ce pays donne son accord sous la condition que les juges soient ceux du TSSL.

Charles Taylor, 58 ans, après avoir été conseiller du président Doe, s'était enfui après des détournements de fonds. Il rejoint le National Patriotic Front of Liberia dont il devint le leader et lance ses attaques contre le régime libérien en 1989. La guerre civile va durer sept ans, marquée par des exactions et l'enrôlement d'enfants soldats, Charles Taylor faisant preuve d'une extrême cruauté. Il est élu président en 1997 et dirige le pays du 2 août 1997 au 11 août 2003, mais doit quitter le pays face à la pression internationale.

NORVÈGE

1^{er} janvier 2006. **Parité.** Les 500 sociétés anonymes du pays doivent s'assurer qu'au moins 40 % des sièges de leurs conseils d'administration sont occupés par des femmes. Si, dans un délai de deux ans, ce taux n'est pas atteint, elles seront démantelées. Actuellement, les femmes ne représentent que 17,3 % des membres des CA.

PALESTINE

25 janvier 2006. **Élections législatives.** 1 340 673 inscrits dont 529 475 à Gaza et 811 198 en Cisjordanie peuvent participer aux élections.

728 candidats (dont 85 candidates) dont 414 dans les districts et 11 listes nationales s'affrontent pour 132 sièges

pourvus pour moitié à la représentation proportionnelle sur liste nationale et pour moitié dans 16 circonscriptions.

La Chambre sortante comptait 88 députés qui avaient pris leurs fonctions en 1996.

Le Hamas remporte la majorité absolue des sièges, avec 74 des 132 élus. Les Palestiniens ont voulu protester contre un Fatah marqué notamment par le népotisme et la corruption. En outre, le chômage frappe 44 % de la population et 70 % à Gaza.

Le Fatah dont la tête de liste est Marouan Barghouti, 46 ans, emprisonné en Israël, a 45 élus contre 55 en 1996. Réforme et Changement (Hamas) dirigé par Ismaïl Haniyeh, 42 ans, considéré comme un modéré, ancien secrétaire du fondateur et chef charismatique du Hamas, Cheikh Yassine, tué par un missile israélien le 22 mars 2004, a 76 élus.

La participation a été de 78,2 %

Février 2006. **Gouvernement.** Le Hamas propose Ismaïl Haniyeh pour diriger le gouvernement palestinien.

Dans cette situation de cohabitation, Mahmoud Abbas entend conserver la maîtrise des négociations avec Israël.

Immédiatement après l'annonce du choix de Ismaïl Haniyeh, Israël adopte une série de sanctions économiques, notamment le gel du transfert mensuel de 50 millions \$ correspondant aux taxes et droits de douane perçus par Israël au nom de l'Autorité palestinienne. Ces fonds représentent 30 % du budget de l'Autorité palestinienne.

PORTUGAL

22 janvier 2006. **Élection présidentielle.** L'ancien Premier ministre centre droit Anibal Cavacao Silva, 66 ans, professeur

Élections législatives en Palestine

Inscrits	1 332 396
Votants	1 042 424 (78,2 %)
Blancs et nuls	51 551
Suffrages exprimés	990 873

	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Changement et Réforme	440 409	44,4	74
Mouvement Fatah	410 554	41,4	45
Martyr Abu Ali Mustafa	42 101	4,2	3
L'Alternative	28 973	2,9	2
Palestine indépendante	26 909	2,7	2
La Troisième Voie	23 862	2,4	2
Autres (indépendants)	18 069	1,8	4

173

d'économie à l'Université catholique de Lisbonne, est élu dès le premier tour avec 50,6 % des suffrages. Il est soutenu par le parti social-démocrate. Il affrontait quatre candidats de gauche: l'ancien président Mario Soares, soutenu par le Premier ministre José Socrates, qui n'arrive que troisième avec seulement 14,3 %, le socialiste Manuel Alegre, historien-poète, sans le soutien du parti, arrivé en seconde position avec 20,7 %, le communiste Jeronimo de Sousa avec 8,6 % et le candidat du Bloc de gauche Francisco Louçã avec 5,3 %. La participation a été de 62,6 %.

L'élection d'Anibal Cavacao Silva donne au Portugal son premier président conservateur depuis 1974. Il entre en fonction le 9 mars et succède à Jorge Sampaio, 67 ans, en fonction depuis le 9 mars 1996.

SUÈDE

3 janvier 2006. **Péage; référendum; Stockholm.** La ville de Stockholm expé-

rimente le 3 janvier 2006 le péage urbain qui existe déjà à Oslo ou Londres ou Singapour. L'opération est baptisée « essai de Stockholm », car le système est expérimental jusqu'en juillet et, en septembre, les habitants se prononceront par référendum. La taxe, flexible, est plafonnée à 60 couronnes par jour (6,4 €).

TAIWAN

17 et 19 janvier 2006. **Premier ministre.** Après la défaite sévère de son parti aux élections régionales du 3 décembre remportées par le Kuomintang, le Premier ministre Frank Hsieh, 60 ans, en fonction depuis le 1^{er} février 2005, démissionne. Après deux refus, le président Chen Shui-bian finit par accepter.

Il est remplacé par Su Tseng-chang, 59 ans, ancien avocat des droits de l'homme, ancien président du parti démocrate progressiste, fonction dont il avait démissionné après le revers électoral de décembre.

27 février 2006. **Indépendance.** Le président Chen Shui-bian annonce que le Conseil pour l'unification nationale, créé en 1990, a « cessé de fonctionner ». Ce conseil affirmait que « Taiwan et la Chine continentale font partie du territoire chinois » ; cela ne peut qu'aviver la tension entre Taipei et Beijing. En 2005, la Chine a adopté une loi « antisécession » légitimant l'usage éventuel de la force pour « réunifier » Taiwan. Les États-Unis avaient appelé le président taiwanais à ne pas « abolir » le CUN. De fait, le mot n'a pas été utilisé.

174 Les statues de Tchang Kai-chek, ancien président de Taiwan après 1949 jusqu'à sa mort en 1975, fondateur du Kuomintang, et militant de l'unité de la Chine, sont enlevées de toutes les bases militaires de l'île.

TOKELAU

11 janvier au 1^{er} février 2006. **Référendum sur l'indépendance.** Les 600 électeurs de cet archipel qui ne compte que trois minuscules atolls choisissent entre l'indépendance et le maintien sous la souveraineté néo-zélandaise. Tokelau appartient à la Nouvelle-Zélande depuis 1948, même si le contrôle administratif avait déjà été transféré par le Royaume-Uni en 1925.

Les électeurs en résidence à Apia aux Samoa votent le 11, ceux de l'atoll Atafu le 13, ceux de l'atoll Nukunonu le 14 et ceux de l'atoll Fakaofu le 15.

Si une majorité des deux tiers se prononce en faveur de l'indépendance, l'archipel sera le plus petit État du monde après le Vatican. Il signera immédiatement un traité de libre-association avec la Nouvelle-Zélande dont il dépend totalement, n'ayant aucune ressource sur ses 12 km² et avec ses 1 431 habitants.

Sur les 615 électeurs inscrits, 584 (95 %) ont voté. Il y a eu 3 bulletins nuls. 349 ont voté pour le projet d'indépendance (60,07), 232 contre (39,93).

Finalement même si 60 % des électeurs votent en faveur de la proposition, la majorité des deux tiers n'ayant pas été atteinte, Tokelau reste un territoire néo-zélandais.

Il restera encore 15 autres territoires non autonomes aux yeux du Comité de décolonisation : Anguilla, les Bermudes, les îles Caïmans, Gibraltar, les îles Malouines, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène, les îles Turks et Caïcos, les îles Vierges britanniques administrées par le Royaume-Uni, Guam et les îles Vierges américaines administrées par les États-Unis, la Nouvelle-Calédonie administrée par la France et le Sahara occidental occupé par le Maroc.

UKRAINE

10 janvier 2006. **Gouvernement.** Le Parlement adopte par 250 voix contre 50 une résolution destituant le gouvernement de Iouri Ekhanourov. Prenant prétexte du désaccord sur le contrat gazier, les députés du parti de Viktor Ianoukovitch, ex-candidat à l'élection présidentielle, et ceux du bloc de Ioulia Timochenko ont mêlé leurs voix, ce qui peut sembler une alliance contre nature. Mais Ioulia Timochenko a rompu avec le président Ianoukovitch. Après une réforme constitutionnelle entrée en vigueur le 1^{er} janvier, le gouvernement est responsable devant le Parlement.

Le président refuse de céder et considère la décision du Parlement comme « inconstitutionnelle ».

Des élections législatives doivent avoir lieu le 26 mars.

Élections législatives en Ukraine

Inscrits	37 173 544
Votants	25 002 988 (67,3 %)
Nuls	593 852
Suffrages exprimés	24 409 136

	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti des Régions	8 144 485	32,12 (+19,7)	180 (+69)
Bloc Ioulia Timochenko	5 648 345	22,27 (+13,8)	137 (+116)
Notre Ukraine	3 536 459	15,2 (-9,3)	8 (-27)
Parti socialiste d'Ukraine	1 439 624	6,1 (-0,6)	34 (+11)
Parti communiste d'Ukraine	928 501	3,66 (-17,5)	21 (-47)
Bloc Natalia Vitrenko	743 125	2,9	
Bloc populaire Litvin	618 060	2,4	
Bloc populaire ukrainien	475 636	1,9	
Parti Viche (Conseil)	443 559	1,7	
Bloc Gramadianski	372 931	1,5	
Bloc d'opposition Ne Tak (Pas cela)	256 837	1,0	
Parti social-démocrate d'Ukraine		1,0	0 (-24)
Indépendants			0 (-95)
Autres	1 801 574	7,8	0 (-6)

175

26 mars 2006. **Élections législatives.** Près de 37 millions d'électeurs étaient convoqués pour élire les 450 députés du Parlement au scrutin proportionnel. Une cinquantaine de formations s'affrontaient. Le Parti des régions (pro-russe) de Viktor Ianoukovitch arrive en tête. Le Bloc Ioulia Timochenko, ex-alliée de la « révolution orange », recueille 22 % et Notre Ukraine, formation du président Victor Iouchtchenko, leader de la « révolution orange », au pouvoir depuis le 23 janvier 2005, n'obtient que 15 % des suffrages. Ioulia Timochenko, 46 ans, qui avait été évincée du gouvernement le 8 septembre, prend une belle revanche. Le taux de participation a été de 58 %.

VATICAN

22 février et 24 mars 2006. **Cardinaux.** Le pape Benoît XVI annonce, le 22 février, la réunion d'un consistoire le 24 mars pour la création de 15 nouveaux cardinaux. Parmi les nouveaux cardinaux, il y a deux Français, Mgr Jean-Pierre Ricard, 61 ans, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des évêques de France et le Père Albert Vanhoye, 82 ans, jésuite, ancien secrétaire de la Commission biblique pontificale.

Avec les nouvelles créations, il y aura 193 cardinaux mais 120 seulement votent pour l'élection du pape car ils ont moins de 80 ans. Le continent européen est le

plus représenté avec 100 cardinaux et 60 électeurs, soit exactement la moitié des électeurs du Sacré Collège. On compte 20 Américains du Nord (16 électeurs), 32 Latino-Américains (20), 17 Africains (9), 20 Asiatiques (13) et 4 Océaniens (2). L'Asie accroît son poids au détriment notamment de l'Afrique. On notera la nomination de Mgr Zen Ze Kiun, évêque de Hong Kong, critique à l'égard de la politique religieuse de Beijing.

176 11 mars 2006. **Curie.** Benoît XVI réforme la Curie romaine. Il annonce « à titre temporaire » deux regroupements de conseils pontificaux. Le Conseil pour la pastorale des migrants et itinérants sera placé sous l'autorité du président du conseil pontifical Justice et Paix. D'autre part, le Conseil pour le dialogue interreligieux passe sous l'autorité du président du

Conseil pontifical de la culture dirigé par le cardinal français Paul Poupard.

VENEZUELA

Mars 2006. **Drapeau.** Pour adapter le drapeau vénézuélien au « socialisme du XXI^e siècle », le Parlement y apporte une modification. Le cheval figurant dans l'écusson en haut à gauche du drapeau ne regardera plus désormais vers la droite ce qui est « réactionnaire », mais vers la gauche. Le Parlement vote aussi l'ajout d'une huitième étoile sur le drapeau en hommage à Simon Bolívar, le pays portant depuis l'arrivée au pouvoir de Hugo Chavez, le nom de « république bolivarienne du Venezuela ». Sont également ajoutés un kayak, un arc et une flèche symbolisant les armes des indigènes et une machette de paysan.